



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 96579

Texte de la question

M. Philippe Naillet interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la pression sociale par habitant à l'Île de La Réunion. Compte tenu de la situation particulière et difficile des outre-mer, de nombreux dispositifs dérogatoires en matière de cotisations sociales ont été mis en place pour les assister. Il souhaiterait donc, afin d'évaluer les effets de ces dispositifs, connaître le montant moyen à La Réunion des cotisations sociales sur les revenus des ménages par décile de population classée en fonction du revenu imposable. À titre de comparaison, il souhaiterait disposer de la même statistique au niveau national.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Naillet](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96579

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5196

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)